





# Réseau des GRETA de l'académie de Versailles



# **REMISE À NIVEAU SSIAP 2**

# GRETA du Val d'Oise (95)

Campus des métiers de la Sécurité, 9 rue de Calais, 95100 ARGENTEUIL

# **OBJECTIFS**

Satisfaire à la remise à niveau réglementaire des connaissances de chef d'équipe sécurité incendie (arrêté du 2 mai 2005).

## **CONTENU**

#### **MODULES OBLIGATOIRES 21 H**

#### Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie (3 h)

- Fondamentaux de sécurité
- Évacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité

#### Séquence 2 : Mise en situation d'intervention (4 heures)

- L'action face à différents contextes :
- Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Levée de doute, etc.

L'utilisation des moyens de communication mobiles

# Séquence 3 : Prévention (4 heures)

- Évolution de la réglementation
- Accessibilité du public

### Séquence 4 : Moyens de secours (2 heures)

- Agents extincteurs
- SSI
- Moyens d'extinction

### Séquence 5 : Gestion du PC sécurité (3 heures)

- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours (ERP/IGH)
- Gestion d'une évacuation
- Compte-rendu de la hiérarchie

## Séquence 6 : Organisation d'une séance de formation (2 heures)

• Les méthodes pédagogiques : pratique de l'animation, déroulement chronologique d'une séance

#### Séquence 7 : L'équipe de sécurité incendie (3 heures)

- · Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs

## **MODULES OPTIONNELS**

SST: entre 7 et 14 h

## **PUBLICS**

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Ieune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié
- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Professionnel de la formation

## **DURÉE**

De 21 h, dont 0 h en entreprise

## **DATES**

Date de début : 22 avril 2026 Date de fin : 24 avril 2026

# **PRÉ-REQUIS**

Sur positionnement

- Être titulaire soit :
- du SSIAP 2 mais, ne pouvant justifier de 1607 h d'activité dans les 36 derniers mois
- d'une équivalence de diplôme ERP et IGH
   2 et non recyclé
- Attester d'une formation en secourisme en cours de validité (AFPS, PSC1, SST, PSE 1 ou PSE 2)
- Avoir un certificat médical de moins de 3 mois.

#### **NIVEAU DE SORTIE**

Sans niveau

## **VALIDATION**

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
  Délivrance d'une attestation de remise à
  niveau

# MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

# **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Test QCM et état de présence sur la totalité de la session

## **POURSUITE D'ACTIVITÉS**

Autres sessions de Remise à niveau

- Du 15 et 17 juillet 2026
- NB: Des sessions de recyclage SSIAP 1 sont proposées aux titulaires d'un SSIAP
   2 de moins de 3 ans et justifiant de 1607 h d'activité dans les 36 derniers mois (cf fiche produit)

Suite de parcours

- Chef d'Équipe sécurité Incendie
- SSIAP 3 pour devenir Chef de Service de sécurité incendie

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Étapes de recrutement :

- Information collective
- CV + I M
- Analyse des prérequis au regard de l'arrêté du 2 mai 2005
- Entretien de motivation

Effectif: 8 à 15 candidats.

<u>Délai d'accès</u>: L'accès de cette formation est possible jusqu'à la date de démarrage sous réserve des places disponibles.

Certification : Délivrance d'une attestation de remise à niveau.

## COÛT

21,50 €/h sous réserve, à minima d'un groupe de 8 personnes. Pour les DE et les formations en entreprisenous contacter.

### **FINANCEMENT**

- AGEFIPH
- Auto-financement
- Comité social et économique
- Conseil départemental
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

## **DOMAINES PROFESSIONNELS**

Sécurité

#### CONTACT

Accueil GRETA du Val d'Oise 01 34 48 59 00 contact@greta-95.fr

# **RÉFÉRENT HANDICAP**

Christine MATIAS contact@greta-95.fr

## **ACCESSIBILITÉ HANDICAP**

Le Greta du Val d'Oise, organisme de formation de l'Education Nationale recevant du public, applique les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Afin que la formation soit accessible à tous, des mesures peuvent être mises en place pour compenser les situations de handicap (matérielles et/ou pédagogiques). Vous pouvez contacter notre référente Handicap pour bénéficier d'un accueil et d'un échange sur les aménagements possibles.

